

## BÂTIR EN PAYS NEUF

Dès l'instant où les Européens s'installent à demeure dans la Nouvelle-France, commence un long processus d'appropriation et de domestication de l'espace. La nature du territoire convoité est largement à l'état sauvage et leur paraît vierge-; ils le jugent vite inculte aussi, car ses occupants semi-nomades ont produit une civilisation matérielle qui se situe à l'opposé de leur propre système technique et culturel. De fait, les Français ne trouvent au long du Saint-Laurent, ou plus avant au cœur du continent, ni grandes cités, villages ni cathédrales ni châteaux et lourdes maisons de pierres ou de bois, mais que des bourgades amérindiennes plus ou moins densément formées par des clans familiaux, des petites grappes d'habitations d'apparence plus ou moins ordonnée, composées de huttes longues et d'abris légers, faits d'écorces et de fibres souples-; ils découvrent en somme des sociétés humaines dont les activités vivrières sont fondées sur la chasse, la cueillette et l'horticulture légère, autrement dit sur la mobilité tant des biens que des personnes. Des sociétés qui, visiblement, effleurent à peine leur paysage.

Les diverses façons de marquer le territoire, d'aménager et de produire son milieu de vie, constituent l'expression la plus visible et la plus révélatrice de la manière de vivre et de la façon de se représenter dans l'univers vivant. Mais voilà, les formes de relations sociales et d'organisation spatiale des Amérindiens ne correspondent aucunement à celles des Européens, qui amorcent aussitôt leur processus



VUE D'UN VILLAGE DU CENTRE DU QUÉBEC, AU DÉBUT DU XX<sup>e</sup> SIÈCLE. L'ÉGLISE EST ÉRIGÉE SUR UNE COLLINE ET DOMINE LE PAYSAGE ENVIRONNANT. Collection privée.

### LE NOYAU PAROISSIAL DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE, VERS 1820.

Aquarelle d'Elizabeth Frances Hale. Archives nationales du Canada, C-13093.

Et-: M<sup>re</sup> Albert Tessier, *Sainte-Anne-de-la-Pérade-: bref historique de trois siècles de vie paroissiale*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1972. L'église et le presbytère sont orientés dans l'axe est-ouest.

À droite, se développe une grappe d'habitations d'allure bourgeoise, qu'on aperçoit mieux sur un dessin postérieur, exécuté lors du remplacement de l'ancienne église (1771) par l'église actuelle (ca. 1860).



de domestication du territoire suivant leur logique et leurs propres rationalités.

La conquête des terres neuves passe d'abord par l'adoption d'un régime juridique encadrant la propriété du sol et de ses ressources-: le régime seigneurial vient alors imposer sur le territoire une grille cadastrale faite d'une succession de bandes de terre généralement rectangulaires, ayant un front riverain d'environ trois lieues (quinze kilomètres). Divisées à leur tour en plus petits lots ou concessions individuelles qui s'alignent en rangs parallèles sur la profondeur, ces seigneuries constituent le fondement de l'appropriation foncière et en même temps l'ossature des formes paysagères qui vont bientôt surgir. Pour un temps virtuel, cette première opération de distribution spatiale du peuplement est suivie, en général assez tôt, d'une deuxième étape, qui retient ici notre attention. Elle fait appel à ce que l'ethnologie française Jean Cuisenier désigne comme la raison bâtisseuse, autrement dit l'ensemble des savoirs et des logiques sur lesquels reposent les choix concrets des gens en voie d'établir tant leurs habitations individuelles que leurs édifices paroissiaux à propriété commune. L'analyse historique des logiques paysagères qui structurent le bâti communautaire nous per-

met de constater à quel point la lecture fine et attentive du noyau religieux des paroisses peut permettre d'identifier non seulement les fonctions concrètes des immeubles et de leurs attributs, mais aussi le poids relatif des différents pouvoirs qui entrent en jeu, celui aussi des traditions et des adaptations dans l'art de bâtir, auxquels s'ajoutent le langage des valeurs et le code implicite des significations symboliques. L'étude de leur combinaison et de leurs interactions dans le temps nous plonge en fait au cœur d'un système de pratiques populaires et de représentations hautement révélatrices de culture.

Rappelons quelques faits sur lesquels il serait peu utile de s'attarder. À quelques exceptions près, les immigrants européens qui viennent coloniser la vallée du Saint-Laurent aux XVII<sup>e</sup>, XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles appartiennent à l'église chrétienne. Qu'ils soient d'obédience catholique (la majorité) ou protestante, qu'ils soient de nationalités française, allemande, italienne, anglaise, écossaise, irlandaise ou autre, ils partagent un réflexe commun et manifestent une volonté pressante de placer le plus rapidement possible sous le signe de leur foi et de leurs croyances l'entreprise de domestication des terres neuves-: une fois passés les premiers moments des défrichements et des établissements domestiques, ils ont tôt fait, les uns



1. Le vieux presbytère. 2. L'ancien pont de bois. 3. La maison du gardien. 4. L'église actuelle. 5. La vieille église. 6. La maison Laganière. 7. La maison Dorion. 8. Les dépendances de la maison Laganière.



CETTE VUE PRISE DEPUIS LA TOUR DE NOTRE-DAME DATE DES ANNÉES 1870 ENVIRON. Archives nationales du Canada, C65397. On aperçoit à gauche l'église Saint-Patrick, puis derrière la nouvelle Christ Church Cathedral, rue Sainte-Catherine. Au centre on voit le collège Sainte-Marie et l'église du Gesù.

La ville de Montréal présente un caractère particulier sur le plan de la desserte paroissiale, comme en témoigne la lutte acharnée que se livrent les Sulpiciens et l'évêque de Montréal entre 1845 et 1875. Un des enjeux est le respect de l'intégrité du cadre paroissial d'origine pour les premiers et la nécessité du démembrement de l'immense territoire pour le second. Mais, quelle que soit par ailleurs la nécessité réelle du démembrement à cause de la poussée de l'urbanisation, le débat est aussi inséparable de la lutte que mène l'évêque Bourget dans son diocèse pour établir la suprématie de la religion sur le civil. Il s'agit donc d'un épisode concomitant du triomphe de l'ultramontanisme comme doctrine dans le diocèse durant les années 1870.

Les Sulpiciens jouissent d'un statut historique prééminent : établis à Montréal depuis 1657, ils ont été responsables d'une

véritable refondation de la ville après la quasi-faillite de la Société de Notre-Dame de Montréal. Propriétaires de la seigneurie de l'île de Montréal, titulaires de la cure de Ville-Marie, et bientôt de toutes les cures de l'île, leur triple statut de fondateurs, pasteurs et seigneurs en fait une puissance incontournable. En 1831, la reconnaissance par Rome du caractère inamovible de la cure de la paroisse de Montréal vient rappeler cet état de fait, créé par les évêques de Montmorency-Laval en 1678 et de Saint-Vallier en 1694. Au civil, le territoire paroissial avait été défini par règlement en 1721, repris l'année suivante par un arrêt du Conseil du Roi.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, les structures paroissiales de l'île et de la ville n'ont pas changé. Autour de la paroisse première de Notre-Dame, se répartissent les neuf paroisses rurales, dont la fondation s'échelonne de 1689 à 1741. La paroisse de Notre-Dame possède alors la particularité d'être beaucoup plus étendue que la ville, si bien que dans les textes officiels on trouve la distinction entre la ville et la « campagne de la ville ». Ainsi, au recensement de 1825, la population de la ville représente 86 % de celle de la paroisse, proportion comparable à celle de 1871 (84 %), encore qu'à cette date la suburbanisation ait progressé et que la population strictement rurale ait beaucoup régressé. Par ailleurs, graduellement

TABLEAU 3  
Liste des églises et chapelles ouvertes au culte dans la paroisse de Montréal en 1865

Nom	Date d'ouverture	
<i>Relevant de la Fabrique ou du Séminaire</i>		
Notre-Dame	1829 (nouvelle église)	Église paroissiale
Notre-Dame-de-Bonsecours	1773 (reconstruction)	Chapelle
Saint-Patrick	1847	Succursale
Sainte-Brigide (St. Bridget)	1855	Chapelle
Saint-Jacques	1857 (reconstruction)	Succursale
Saint-Vincent-de-Paul	1859	Chapelle provisoire, Séminaire
Séminaire Saint-Joseph	1862	Séminaire
Saint Ann	1854	Succursale, Irlandais
Notre-Dame-de-Toutes-Grâces	1853	Succursale
Enfant-Jésus (Coteau-Saint-Louis)	1858	Succursale, au Séminaire en 1863
Notre-Dame-des-Neiges	1814	Chapelle-école
Saint-Henri	1810	Chapelle
Nativité de la Très Sainte Vierge	1838	Chapelle au Courant Sainte-Marie
La Visitation de la Très Sainte Vierge	1839	Chapelle de la Côte Visitation
<i>Relevant directement de l'évêque</i>		
Cathédrale temporaire	1855	
<i>Chapelles et églises de communautés</i>		<i>(bâtiments distincts des couvents)</i>
Notre-Dame-de-la-Pitié	1856 (reconstruction)	Sœurs de la Congrégation
Notre-Dame-de-la-Victoire	1768 (reconstruction)	Chapelle des Sœurs de la Congrégation
Saint-Pierre-Apôtre	1853	Les Oblats
Église du Gesù	1865	Jésuites
Chapelle de l'Hôtel-Dieu	1861	Religieuses Hospitalières
Chapelle de l'Hôpital Général	1833 (reconstruction)	Sœurs Grises

Source : J.-U. Beaudry, Mémoire au soutien de l'appel de la Fabrique N. D. de Montréal. *Canada*, (1867) : 19-20 ; Monique Montbriand, « L'église des Récollets à Montréal (c.1703-1867) », Cahier de la Société historique de Montréal, 2, 2-3 (mars-juin 1983) : 132-134 ; Robert Lahaise, Les édifices conventuels du Vieux Montréal. Montréal, HMH, 1980 ; L. A. Huguet-Latour, Annuaire de Ville-Marie. 11<sup>e</sup> livraison du supplément. Montréal, 1876 : 409 ; ASSSP. Ms 1208. Notice sur le Séminaire de Montréal. 1846.

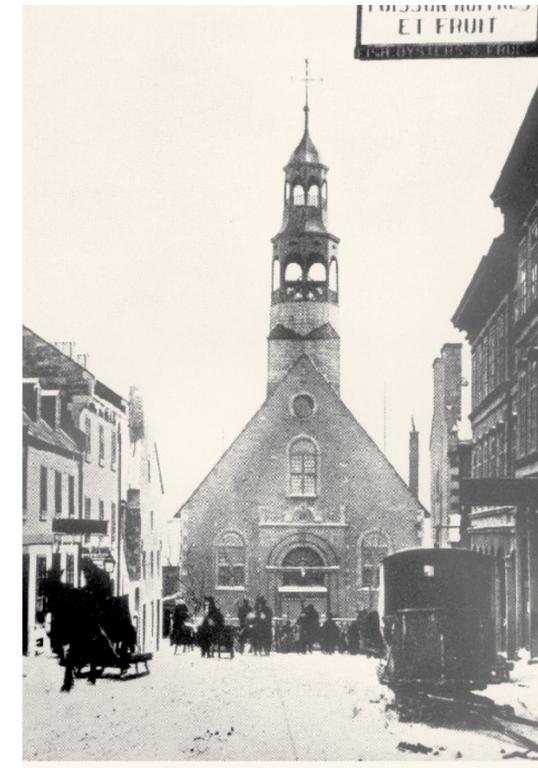
les Sulpiciens s'étaient retirés des paroisses rurales de l'île pour concentrer leurs effectifs à Notre-Dame, au collège de Montréal, au Grand Séminaire et à la mission d'Oka.

La compagnie de Saint-Sulpice a été fondée au XVII<sup>e</sup> siècle dans le but explicite de remédier aux carences de la formation du clergé diocésain. Ce n'est donc pas étonnant que les Sulpiciens aient conservé une pastorale marquée au coin de la sévérité et une piété assez intellectuelle, proche des objectifs de la réforme catholique. La compagnie est aussi remarquable par la pérennité de ses liens avec la France. En effet, au lendemain de la Conquête, elle avait pu échapper à l'interdiction des communautés masculines et avait « canadienisé » son titre : le Séminaire de Saint-Sulpice de Paris avait fait cession de ses biens au Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal en 1764. Le Séminaire a pu maintenir son intégrité et ses biens, ainsi que des relations suivies avec le Séminaire Saint-Sulpice de Paris qui figure d'ailleurs jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle comme la véritable maison mère de la compagnie. Durant la Révolution française, le Séminaire bénéficiera de l'arrivée d'un

certain nombre de Sulpiciens réfugiés en Grande-Bretagne et autorisés à passer au Canada. En outre, la Conquête consolide le monopole des Sulpiciens en faisant disparaître toute concurrence : Jésuites et Récollets, présents dans la ville par permission royale depuis la fin du XVII<sup>e</sup>-siècle, justement pour éviter une situation de monopole religieux, sont forcés de quitter et le clergé diocésain est absent de la ville. La Conquête amène cependant une forme de précarité car les biens du Séminaire sont convoités par la Couronne et ses droits seigneuriaux attaqués en justice par des censitaires parce que la canadienisation de 1764 repose sur des bases juridiques contestables. Cette situation dure jusqu'en 1840 alors que la Couronne reconnaît formellement les droits des Sulpiciens<sup>2</sup>.

La remise en question du monopole religieux des Sulpiciens, qu'ils perçoivent comme un abus de pouvoir de la part de l'évêque et surtout comme une menace de spoliation de leurs biens, commence avec la décision de fractionner l'immense diocèse de Québec. Avec la croissance démographique soutenue de la plaine de Montréal au XVIII<sup>e</sup>-siècle, l'évêque de Québec ne suffit

plus à la tâche et, dès 1783, les Montréalais demandent un évêché, mais se heurtent à l'hostilité des Britanniques. En 1816, la décision est prise d'installer des évêques suffragants ; en 1819, l'évêque de Québec cherche à obtenir la création d'un nouveau diocèse à Montréal, mais devant l'hostilité de Londres il n'obtient que celle d'un évêque auxiliaire. La nomination d'un Sulpicien à Montréal, Jean-Jacques Lartigue en 1819, déclenche cependant les hostilités avec le Séminaire. Ces tensions occupent plus d'un demi-siècle, se répercutant régulièrement à Québec, Londres, Paris et surtout Rome, où les protagonistes entretiennent des correspondants et des agents régulièrement mis au fait des dernières péripéties et chargés de mener un véritable travail de lobbyiste. Le conflit de pouvoir, qui connaît néanmoins des périodes d'accalmie marquées par des relations moins tendues, se cristallise d'abord sur la volonté du nouvel évêque d'utiliser l'église paroissiale, Notre-Dame, comme cathédrale. Devant le refus des marguilliers, entraînés



LA CHAPELLE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS VERS 1880. Archives nationales du Canada, C7401.